

Le Groupe Casol entre en Bourse pour financer son déploiement en France

Publié par Emma Laliou le 22 juin 2021 - mis à jour à 15:45



Le Groupe Casol, acteur de l'éco rénovation, annonce son entrée en Bourse sur Euronext Access Paris avec sa première cotation le 24 juin 2021.

Créé en 2016 par Hugues Castro et Paul Escafit, le groupe Casol est un spécialiste dans les travaux d'isolation et le conseil pour la rénovation énergétique auprès des particuliers.

Initialement présent à Toulouse et sur les départements limitrophes, l'entreprise se développe dans toute la France.

Parallèlement, Casol souhaite développer son réseau d'artisans, de prestataires qualifiés et améliorer sa visibilité. Le Groupe prévoit d'ailleurs d'investir dans une campagne de communication pour valoriser la plateforme www.Dingo-Travo.com, élément clé de sa stratégie commerciale sur le web.

Le choix de cette introduction en Bourse est avant tout un choix stratégique. Hugues Castro explique : "Pour accompagner notre développement, mais aussi apporter de la visibilité et de la crédibilité à nos actions et attirer de hauts potentiels, nous avons fait le choix de la Bourse avec l'ambition de devenir rapidement un acteur leader de la rénovation énergétique."

L'entrée en Bourse de Casol a pour objectif d'acquérir de la notoriété et de la visibilité, d'augmenter la possibilité de conclure des partenariats avec des acteurs renommés et d'offrir une plus grande facilité à recruter des collaborateurs.

L'Eco rénovation : un marché en pleine expansion

Dans un contexte de prise de conscience écologique globale, Casol pourrait attirer de plus en plus les consommateurs. Les pouvoirs publics affichent notamment une volonté d'éradiquer les "passoires thermiques" à l'horizon 2030 et de tendre vers la neutralité carbone d'ici 2050. Des mesures financières ont été mises en place ainsi que l'obligation pour les distributeurs d'énergie ou de carburants de financer les chantiers de performance énergétique en mettant en place des mesures incitatives, répondant à leurs responsabilités de pollueurs-payeurs. Ces engagements sont donc structurant pour le marché de la rénovation énergétique. En effet, les deux problématiques principales de la filière sont le financement et la constitution d'offres globales. Le principal frein à la rénovation reste son coût élevé.

Hugues Castro et Paul Escafit, actionnaires à hauteur chacun de 49,97%, déclarent avoir donné mandat à un Prestataire de Services d'Investissement et mis suffisamment d'actions à disposition de ce dernier, afin d'assurer la liquidité du titre, et répondre à la demande des investisseurs. 1ère cotation : 20 000 actions seront offertes à la première cotation au prix.

[Le Groupe Casol entre en Bourse pour financer son déploiement en France \(bourseinside.fr\)](https://www.bourseinside.fr)